

Prix Maurice AUDIN de Mathématiques

Présentation pour la session 2010

Le prix Audin de mathématiques sera décerné en 2010 pour la septième fois. En 2009, la remise du prix s'est effectuée en deux étapes, la première à Paris, au Palais de la découverte le 15 décembre, la seconde à Alger le 5 février 2010. Précisons que pour les sessions 2008 et 2009, Monsieur le Professeur Aourag, Directeur Général de la Recherche et du Développement Technologique -DGRSDT- en Algérie a apporté une contribution importante au financement du prix, cette contribution sera reconduite pour la session 2010, ce qui permettra de fixer le montant du prix à 2500 euros ou son équivalent en dinars algériens. Pour éviter des difficultés liées aux transferts de monnaies, l'Association Maurice Audin réglera le montant du prix au lauréat exerçant en France et la DGRSDT le montant du prix pour le lauréat exerçant en Algérie. Toutefois, pour tenir compte du glissement des taux de change et du coût des frais de séjour, lors de l'un de ses déplacements en France le lauréat exerçant en Algérie, recevra de l'Association Maurice Audin une somme de 500 euros.

Lors de la dernière Assemblée générale de l'Association Maurice Audin, les adhérents ont demandé que l'esprit qui avait présidé à la création du prix soit rappelé: le prix avait été créé dans le but de favoriser les échanges entre mathématiciens algériens et français, il était recommandé aux lauréats d'utiliser le montant du prix dans le cadre d'un échange, le lauréat exerçant en Algérie viendrait en France présenter ses recherches, réciproquement le lauréat exerçant en France irait présenter ses travaux en Algérie. En dehors des obstacles à la coopération franco-algérienne ce prix doit être considéré comme un symbole des relations scientifiques qui doivent se renforcer malgré les séquelles tragiques d'une histoire commune de la guerre d'Algérie: le choix du nom de Maurice Audin rappelle l'un des événements particulièrement dramatique de cette guerre. Précisons encore que des négociations sont toujours en cours pour pérenniser le prix, l'Association Maurice Audin est une petite structure qui ne pourra pas éternellement assurer son financement.

Le prix est attribué par un jury de sept membres présidé par Wendelin Werner, professeur à l'Université d'Orsay Paris-sud et à l'Ecole normale supérieure, - Pierre-Louis Lions qui avait assuré la présidence depuis la création du prix a demandé son remplacement, - les autres membres sont des représentants de la Société Mathématique de France, de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, de l'Association des Mathématiciens Algériens, du Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique; pour des questions d'équilibre le sixième membre est choisi parmi

les mathématiciens algériens en poste dans une université algérienne et le septième est choisi parmi les mathématiciens, d'origine algérienne, exerçant en France.

Les modalités pour la session 2010 sont précisées dans la note jointe. La remise du prix est prévue pour le mois de février ou mars 2011.

Prix AUDIN de Mathématiques

Modalités pour la session 2010

Les candidats, enseignants-chercheurs en mathématiques, doivent être âgés de quarante-cinq ans au plus au 31 décembre 2010. Ils doivent être titulaires d'un doctorat ou/et d'une habilitation ou/et d'un titre équivalent. Les recherches peuvent porter sur des thèmes d'un spectre largement ouvert.

Les candidats doivent être présentés par les directeurs de recherches, ou par des responsables de départements, de laboratoires, ou par des présidents d'université ou encore par des mathématiciens ayant une bonne connaissance des activités d'enseignement et de recherches des candidats.

Pour chaque candidature le dossier sera constitué par :

- 1. Un C.V. de deux pages au plus présentant le profil du candidat ;*
- 2. Un ou des rapports de thèses et/ou d'habilitation, ou des documents universitaires équivalents ;*
- 3. Des copies de deux ou trois articles récents publiés dans des revues à comité de lecture ;*
- 4. De brèves notes rédigées par la ou les personnes qui présentent le candidat ; ces derniers documents ne sont pas obligatoires mais ils pourront contribuer à une connaissance plus précise du profil des candidats et éventuellement à fournir au jury des éléments d'appréciation.*

*Les dossiers de candidature devront être expédiés, au plus tard, le **31 Décembre 2010**, à l'adresse suivante :*

*Monsieur le Professeur Pierre-Louis Lions
Collège de France, 3 rue d'Ulm
75005 PARIS*

Préciser sur l'enveloppe : à l'attention de G. Tronel

Pour éviter des pertes ou des oublis, adresser une version électronique des documents de candidature à : g.tronel@wanadoo.fr

Des informations complémentaires peuvent être obtenues par courrier électronique expédié à l'adresse ci-dessus ou par courrier postal à l'adresse de l'association Maurice Audin :

*Association
Maurice Audin*

*C/o. G. Tronel
40, rue de l'Alma
92600 ASNIERES*

Palmarès du prix Maurice Audin 2004-2009

Prix 2009. Le jury, présidé par P.-L. Lions et composé de C. Kassel, M. Esteban, B. Benzaghoul, A. Aourag, B. Mezerdi, F. Mokrane, a désigné

M. Bouci Abdessalam, (Université de Mascara),
M. Raphaël Danchin, (Université de Paris-Val de Marne).

Prix 2008. Le jury, présidé par P.-L. Lions et composé de C. Kassel, M. Esteban, B. Benzaghoul, A. Aourag, B. Mezerdi, F. Mokrane, a désigné

M. Mouffak Benchora, (Université de Sidi Bel Abbès),
M. Vincent Guedj, (Université d'Aix-Marseille I).

Prix 2007. Le jury, présidé par P.-L. Lions, et composé de M.-F. Coste-Roy, K. Hamdache, D. Talay et D. Ténio, a désigné

Mme Dalila AZZAM LAOUIR (Université de Jijel) et M. Abdelfatah BOUZIANI (Centre universitaire de Oum El Bouagui), ex aequo.
M. Didier BRESCH (CNRS LAMA UMR5127, Université de Savoie) et M. Benoît DESJARDINS (École normale supérieure de Paris) ex aequo.

Prix 2006. Le jury, présidé par P.-L. Lions, et composé de M.-F. Coste-Roy, K. Hamdache, D. Talay et D. Ténio, a désigné

Mme Nadjia EL SAADI (Institut national de la planification et de la statistique d'Alger),
Thierry BARBOT (École normale supérieure de Lyon) .

Prix 2005. Le jury, présidé par P.-L. Lions, et composé de M.-F. Coste-Roy, K. Hamdache, Y. Maday et D. Ténio, a désigné

M. Didier Smets (Université Pierre et Marie Curie),
M. Brahim Mezerdi (Université de Biskra).

Prix 2004. Le jury, présidé par P.-L. Lions, et composé de M. Amara, M. Théra, M. Waldschmidt et G. Zeghib, a désigné

Mme Anne de Bouard (Université Paris Sud - Orsay),
M. Sidi Mohamed Bouguima (Université de Tlemcen).